

ARRÊTÉ N° 2024_254

DÉSIGNANT LES MEMBRES DU COMITÉ D'AUDIT DU DÉPARTEMENT

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'élection le 1^{er} juillet 2021 de M. Stéphane Troussel à la présidence du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ;

Vu la délibération de la Commission permanente n° V du 13 juin 2024, concernant le règlement intérieur et la composition du comité d'audit ;

Sur proposition du directeur général des services du Département ;

ARRÊTE :

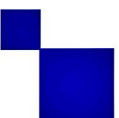
ARTICLE PREMIER. - Les membres du comité d'audit sont :

- M. Christophe Butikofer,
- M. Raymond Marfaing, Vice-président,
- M. Guillaume Lamy,
- Mme Valérie Moumdjian.

ARTICLE 2. - Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.

ARTICLE 3. - Le directeur général des services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Département.

Le président du Conseil départemental



Envoyé en préfecture le 13/08/2024

Reçu en préfecture le 13/08/2024

Publié le

ID : 093-229300082-20240813-2024_254-AR



Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le